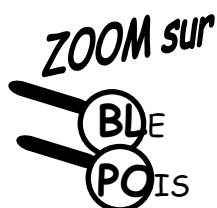


Info.pl@ine



N° 205 – 12 mars 2008 – 3 pages

Régulateurs de croissance

Surveiller les thrips

AGRO-METEO

Pluviométrie du 1^{er} au 10 mars 2008 (mm) :

Normale	Campagne 2007 - 2008		
Melun	Egreville	Melun	Crécy-la-Chapelle
14,3	11,6	11,2	19,6

A NOTER : les données de Voulton sont manquantes

Températures du 1^{er} au 10 mars 2008 (°C) :

	Normale	Campagne 2007 - 2008		
	Melun	Egreville	Melun	Crécy-la-Chapelle
Mini	1,8	3,7	4,2	4,3
Maxi	10,2	9,8	9,9	9,9

source : Météo-France

Les giboulées de mars sont au rendez-vous. La force moyenne du vent est supérieure à 20 km/h 6 jours sur 10, avec un temps tempétueux les 1^{er}, 10 et 11. Le temps agité persiste. C'est un temps défavorable aux ravageurs.

En ajoutant les 5 à 10 mm du 11 mars, la 1^{ère} décade de mars est correctement arrosée.

Les températures restent encore douces, en particulier pour les minimales. A noter 2 jours avec du gel les 5 et 6 mars jusqu'à -4,1°C à Chailly-en-Bière, -3,8°C à Egreville.

ACTUALITES CULTURES

AZOTE

✓ Tenir compte du lessivage

La pluviométrie qui a pu avoir un effet sur le lessivage de l'azote est celle de l'épisode pluvieux qui est intervenu entre le 30 janvier et le 5 février. Nous avons utilisé le modèle de lessivage de BURNS sur les 1700 parcelles de notre synthèse départementale (vous la recevrez prochainement sous forme de plaquette) :

- si votre mesure de reliquat sortie hiver (RSH) a été réalisée **avant le 5 février**, les pertes par lessivage peuvent être estimées à **15 unités**. Ce lessivage est à prendre en compte en augmentant d'autant la dose d'azote apportée sur les céréales d'hiver ou sur les cultures de printemps,
- si votre mesure de RSH a été réalisée **après le 5 février**, le conseil de la dose d'azote n'est pas à modifier.

BLE (stade : redressement à épi 0,8 cm pour la majorité des parcelles)

✓ Etat sanitaire

Les quelques taches d'**oidium** ont été lavées par les épisodes pluvieux.

➤ Surveiller les variétés sensibles (ORVANTIS, APACHE, MENDEL, ARLEQUIN...) là où la végétation est dense.

Nous n'avons pas observé de foyers de **rouille jaune** en Seine-et-Marne mais il faut rester vigilant car d'autres foyers ont été observés dans le nord de la France.

➤ Continuer la surveillance et particulièrement les variétés TOISONDOR, HYSUN, MENDEL, ALTIGO.

Piétin verse : jusqu'alors les conditions n'avaient pas été favorables à cette maladie. Le retour de l'humidité peut conduire à une augmentation du risque.

➤ Seuls les blés/blé et les parcelles connues pour avoir eu des fortes attaques de piétin verse les campagnes précédentes doivent être surveillées.



Piétin verse : une seule tache allongée à la base du pied, claire au centre avec un liseré brun autour, et des ponctuations noires au centre.

✓ Régulateurs de croissance

Comme en 2007 et comme en 2006, les reliquats azotés en sortie d'hiver peuvent être très élevés dans certaines parcelles. Avec les températures douces observées en sortie d'hiver, certains blés ont fortement tallé. Quand la végétation est trop dense, les tiges deviennent plus sensibles à la verse.

Les 2 critères principaux à prendre en compte pour raisonner les régulateurs sont :

- la sensibilité variétale,
- la densité de végétation en sortie d'hiver.

La sensibilité variétale

Peu sensibles	Sensibles
ALIXAN, ALTIGO , APACHE, ARACK, ATTLASS, AUBUSSON, BASTIDE, BERMUDE , BOISSEAU , CAPHORN, CCB INEDIT, CHARGER, DINOSOR, INSTINCT, KALANGO, KORELI, MENDEL, MERCATO, PEPIDOR , PREMIO , ROBIGUS, ROSARIO, RUSTIC, SANKARA, SCIPION, SOGOOD, TOISONDOR...	ALDRIC , ANDALOU, ARLEQUIN , BAGOU , (CAMPERO), CEZANNE, EQUILIBRE, GARCIA, HYSUN, ORVANTIS, QUEBON, ROYSSAC, SOGOOD, TREMIE ...

() : à confirmer

en **bleu**, les nouveautés

Raisonnement des régulateurs

Risque de verse	Programme	coût indicatif (€/ha)
Très faible <i>variété peu sensible, terre superficielle, faible peuplement</i>	Pas de régulateur	
Faible à moyen <i>variété sensible</i> ou <i>variété peu sensible avec une forte végétation</i>	du stade épi 0,5 cm à épi 1,5 cm produits à base de chlorméquat chlorure seul ou associé à du chlorure de choline, BREF C, COURTE PAILLE, CYCOCEL C5... 1,5 l en une seule application	3
	Des produits avec une plage d'utilisation plus large - de fin tallage à 1 nœud, CYCOCEL CL, MONDIUM 2,5 l ou CYTER 2 l	20
	ou - de 1 à 2 nœuds, MODDUS 0,4 l	18
Elevé <i>variété sensible avec une forte végétation</i>	une double application de produits de type CYCOCEL C5 2 l entre plein tallage et fin tallage puis 1,5 l à épi 1 cm	9
Très élevé <i>variété sensible avec une très forte végétation</i>	CYCOCEL C5 2 l entre fin tallage et épi 1 cm puis MODDUS 0,3 l ou MEDAX TOP 0,6 l entre 1 et 2 nœuds	20

Conditions d'utilisation

Il est important de traiter sur des plantes non stressées par des amplitudes thermiques, le sec ou encore le froid. Pour CYCOCEL, CYTER, MONDIUM qui seront les 1^{ers} régulateurs utilisés, respecter les conditions suivantes :

	Températures mini le jour du traitement	Températures maxi le jour du traitement	Températures maxi annoncées pour les 3 jours suivants
CYCOCEL C3 ou C5	> à -1°C	> 10°C	> à 10°C
CYTER, MONDIUM	> à -1°C	> 6°C	> à 8°C

Un délai sans pluie de 2 heures est suffisant pour que les régulateurs soient absorbés par la plante.

POIS (stade : en cours de levée)

✓ **Thrips** (« bêtes d'orage »)

Même si les conditions actuelles sont moins favorables, il faut maintenir la surveillance jusqu'à l'étalement des 1^{ères} feuilles (Voir Info.pl@ine de la semaine dernière).

A noter qu'on peut également observer des thrips sur féveroles, mais leur nuisibilité n'a jamais été mise en évidence sur cette culture.

✓ **Désherbage**

Le temps agité de ces derniers jours a pu empêcher les applications des herbicides de prélevée. En règle générale ces herbicides doivent être réalisés au plus près du semis pour des raisons de sélectivité et d'efficacité. Le CHALLENGE est une exception car pour des raisons d'efficacité et de persistance d'action, il est à positionner au plus près du stade crosse.

Peut-on encore faire du prélevée aujourd'hui ?

- jusqu'au stade crosse (encore sous terre) : CHALLENGE 600, PROWL, BAROUD SC
- jusqu'à un germe de 1 cm : les produits avec du linuron, TREPLIK PL, CHANDOR, CENTAURE,
- pas au-delà du début de la germination du pois: RACER ME, CLINE, NIKEYL,
- cas particulier du NIRVANA : en prélevée, jusqu'à un germe de 1 cm. Il est possible ensuite de l'utiliser en post levée entre 2 feuilles et 3-4 feuilles, mais pour des raisons de sélectivité il vaut mieux éviter.

Au-delà de ces stades, il est préférable de s'orienter vers des programmes de post levée.

FEVEROLE

✓ **Désherbage**

Les produits de prélevées ont du être réalisés aussitôt le semis.

Sur des féveroles qui ont germé mais qui ne sont pas encore levées avec encore 2 cm de terre au dessus du germe, il est encore possible d'utiliser CHALLENGE + PROWL ou CHALLENGE + NIRVANA.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

L'INTERDICTION DE FUMER

L'exploitation agricole est concernée par cette réglementation soit parce qu'elle emploie des salariés soit parce qu'elle reçoit des salariés d'autres entreprises (livreurs, techniciens, vendeurs, contrôleurs,...).

Le chef d'exploitation est donc tenu de faire respecter l'interdiction de fumer sur les lieux de travail : article R 3511-1 du code de la Santé publique.

Il lui appartient donc de placer à l'entrée de l'entreprise un panneau « interdiction de fumer » article R3511-6 du code la Santé publique.

Il faut savoir que les services de l'Inspection du travail sont vigilants sur cette signalisation.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne
Toutes rediffusion et reproduction interdites